



Composé et imprimé par
SNUipp du Finistère
113 rte de Pont L'Abbé
29000 QUIMPER
02 98 53 76 77
02 98 53 72 34
Fax: 02 98 55 55 14
<http://29.snuipp.fr>
e-mail : snu29@snuipp.fr
directeur: Guy Barré
CPPAP 0310S 07227

SNUipp infos 29

Enseignement Laïque du
Finistère

Supplément Retraités au N° 2
le 25 septembre 2011

Sommaire:P1: édito, agenda; p2: sortie à Audierne; p3: appel pour le 6 octobre; p4: lettre aux parlementaires

PRESSE

Dispensé de timbrage QUIMPER CTC

La rigueur injuste et improductive

Face à la crise économique et financière, le gouvernement tente de nous convaincre qu'il n'y a pas d'autres choix que ceux de la rigueur.

En revenant modestement sur les niches fiscales, la défiscalisation des heures supplémentaires et en taxant de manière marginale et provisoire les hauts revenus, le gouvernement reconnaît l'échec de sa politique menée jusqu'ici. Mais les mesures annoncées s'inscrivent toujours dans une politique d'austérité pénalisant essentiellement les salariés. Où est l'équité, l'effort partagé dans les annonces faites? D'un côté des mesures ponctuelles et réduites de taxation des hauts revenus de surcroît à partir d'un seuil trop élevé, de l'autre, réforme des retraites, suppressions massives d'emplois publics, RGPP et stagnation du pouvoir d'achat pour les salariés et pensionnés! Plus des mesures présageant une mise à mal des dépenses de santé et des mutuelles qui entraîneront une aggravation des difficultés d'accès aux soins pour les plus modestes...

Saisissons-nous de ces débats et engageons-nous massivement avec le SNUipp dans les actions et initiatives dès les prochaines semaines pour empêcher la mise en oeuvre de ces mesures et imposer d'autres choix économiques et financiers garantissant davantage d'égalité, de justice sociale et de progrès pour tous.

Déposé le

SNUipp29
INFOS
113 route de
Pont L'Abbé
29000
QUIMPER



Agenda:

mercredi 28 septembre:
manifestation du SNU ipp

jeudi 6 octobre: journée d'action
des retraités

jeudi 20 octobre: sortie à
Audierne

Elise Kergourlay

**Sortie du jeudi 20 octobre 2011 à Audierne
organisée par Anne-Marie et Daniel Quéméner,**

RDV 9h45 Parking de la Poste au bord du Goyen juste après le pont en venant de Quimper.

10h Musée Maritime (2€) suivi d'une balade dans Audierne.

12h30 Déjeuner au Bar Breton (20€)

Kir.

Mitonnée de coquillage en feuilleté.

Filet de colin aux écailles de chorizo façon couscous.

Profiterolles caramel au beurre salé.

Vin et café compris.

L'après-midi: marche le long de la côte de Plouhinec en partant du pont d'Audierne,

S'inscrire avant le 13 octobre auprès de:

Elise Kergourlay jp.e.kergourlay@free.fr 02 98 97 60 72

Gérard Le Goff gerard.ar-gov@orange.fr 02 98 51 66 32

**Participez massivement aux
rassemblements des
retraités le 6 octobre :
lieux et horaires dans la
presse**

Les retraités de la FSU appellent à manifester le 6 octobre 2011

Signataire de l'appel inter UCR à la manifestation du 6 octobre, la FSU appelle tous les retraités et personnes âgées à se mobiliser et à prendre toutes les initiatives pour faire de cette journée un temps fort de l'expression du mécontentement des retraités. Elle les appelle à participer aux côtés des personnels actifs aux actions des 27 septembre dans l'Education et inter professionnelle le 11 octobre.

Comme les actifs, les retraités subissent l'accumulation des mesures gouvernementales et en particulier celles du plan d'austérité de François FILLON. Les inégalités s'accroissent. La quasi-totalité des minima garantis de pensions pour les anciens salariés est très en deçà du seuil de pauvreté. La forte inflation, les déremboursements, les dépassements d'honoraires dans le domaine de la santé, les hausses de loyer vont accroître les difficultés de vie de la grande majorité des retraités. Le report de toute décision concernant la prise en charge de la perte d'autonomie laisse des milliers de retraités et personnes âgées sans aucune perspective d'amélioration de leur situation.

La FSU-Retraités entend faire prendre en compte les revendications des retraités :

- maintien du pouvoir d'achat, mesures spécifiques pour les faibles pensions,
- mesures pour lutter contre les inégalités hommes/femmes,
- prise en charge de la perte d'autonomie par la solidarité nationale dans le cadre d'un service public.

La FSU et sa Section Fédérale Retraités souhaitent que soit organisée une action unitaire publique de grande ampleur dans la suite de la mobilisation du 6 octobre pour imposer d'autres choix, reposant sur la solidarité et obtenir la garantie de conditions de vie décente pour les retraités de notre pays.



**Madame la Députée,
Monsieur le Député,**

Je tiens à vous faire part de ma grande inquiétude et de mon fort mécontentement concernant l'une des mesures que vient d'être adoptée par le Parlement pour lutter contre les déficits publics et qui me touche directement.

En effet, il a fait le choix de taxer les complémentaires santé à hauteur de 1,2 milliard d'euros, six fois plus que la taxe provisoire sur les "hauts revenus". Par cette décision, ma mutuelle, qui est une entreprise à but non lucratif, est mise une nouvelle fois à contribution et va devoir inévitablement répercuter cette taxe sur ma cotisation et donc me taxer, moi et ma famille.

Je vous rappelle que, depuis 2008, les complémentaires santé subissent chaque année de nouvelles taxes. Or, pour répondre aux exigences financières qui leur sont régulièrement imposées, elles sont contraintes de répercuter ces taxations sur les cotisations de leurs adhérents. S'y ajoute le coût des désengagements croissants de l'Assurance maladie.

Pour moi, cette décision est inacceptable car il s'agit bien là de l'instauration d'un impôt indirect qui peut me contraindre à renoncer à une couverture complémentaire ou à diminuer mes garanties. C'est une attaque directe à l'accès à la santé.

Madame la Députée, Monsieur le Député, le Gouvernement parle de justice sociale et d'équité. Or, les plus hauts revenus ne seront que faiblement taxés alors que, pour ce qui me concerne, cette nouvelle taxe va grever un peu plus mon budget, donc mon pouvoir d'achat et la possibilité qui m'est donnée d'accéder aux meilleurs soins.

Je vous demande donc instamment, lors du prochain examen du projet de loi de finances pour 2012, de revenir sur cette mesure au nom du droit qui doit être donné à tous d'accéder à la santé.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, à l'assurance de ma haute considération.

